



Santé Mentale Europe est le bureau de liaison pour la promotion de la santé mentale. Ce Bulletin est publié avec la contribution du Programme de lutte contre la discrimination de la Communauté Européenne. Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Communauté européenne. La Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce bulletin.

TABLE DES MATIERES

I. NOUVELLES DE SME.....2	Conférence "Apprendre ensemble- Enseignements tirés du Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale", Bruxelles (Belgique), 29-30 mars 2006 7
Conférence de SME en 2007, "Pas de santé sans santé mentale: du slogan à la réalité", Vienne (Autriche), 31 mai-2 juin 20072	Rapport conjoint de la Commission européenne sur la protection sociale et l'inclusion sociale (2006) 8
Séminaire de SME "Livre vert sur la Santé Mentale: il est temps d'agir"2	Dernier numéro de la revue d'information du programme d'action communautaire de lutte contre la discrimination..... 8
Assemblée Générale de SME2	Questionnaire aux utilisateurs du site EUROPA - Emploi, affaires sociales et égalité des chances 8
2ème réunion des partenaires du projet européen "Bonnes pratiques de lutte contre l'exclusion sociale des personnes souffrant de problèmes de santé mentale", Paris (France), 10-11 mars 2006.....2	DG Santé et Protection des Consommateurs 8
Site internet du Projet EMIP3	Appel à propositions 2006: Programme d'Action Communautaire dans le domaine de la Santé Publique (2003-2008)..... 8
Le bulletin de SME est maintenant en ligne3	Documents de travail des deuxièmes réunions thématiques sur le Livre Vert sur la Santé Mentale . 8
Représentation de SME à différentes réunions3	Evaluation du Forum Ouvert sur la Santé 9
II. APPEL A NOS MEMBRES.....3	VIII. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE 9
Demande d'informations sur les programmes européens liant l'activité physique au bon rétablissement suite à une maladie mentale.....3	Conclusions du Sommet de Printemps 2006.....9
III. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES3	Conférence sur la «Stigmatisation et la discrimination des malades atteints d'une maladie mentale», Vienne (Autriche) 9
Forum Européen des Personnes Handicapées.....3	IX. CONSEIL DE L'EUROPE.....9
Réunion du conseil d'administration du FEHP, Vienne (Autriche), 25-26 février 2006.....3	Campagne paneuropéenne pour combattre la violence contre les femmes 9
Mental Disability Rights International.....4	Plan d'action sur le Handicap du Conseil de l'Europe pour 2006-2015.....10
La pratique abusive de traitement par électrochocs "non modifiés" est abolie dans la principale institution psychiatrique turque4	X. NOUVELLES DIVERSES10
Plateforme Sociale.....4	Nouvelle initiative européenne pour l'inclusion des personnes handicapées dans la coopération pour le développement10
La Plateforme Sociale accueille favorablement le nouveau projet de directive sur les services4	Evénements «Mad Pride» pour 2006.....10
IV. NATIONS UNIES.....4	Création d'un Centre National de Documentation sur le Handicap en Norvège11
Pétition en ligne demandant aux dirigeants politiques nationaux de signer et de ratifier la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées4	Formation ULYSSE-MINKOWSKA à Bruxelles.....11
Création du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies5	XI. SITES INTERNET11
V. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE.....5	Débat en ligne sur le future de l'Europe11
Deuxième réunion du réseau d'appropriation des ONG de l'OMS-Euro.....5	Deuxième E-bulletin de l'ESN sur l'inclusion Sociale11
Promotion de la Santé à l'école.....6	Un moteur de recherche sur les droits de l'homme 11
VI. PARLEMENT EUROPEEN.....6	XII. PUBLICATIONS12
Rejet de la proposition de fusion des programmes sur la santé et sur la protection des consommateurs de la Commission européenne6	Inégalités dans la santé en Europe: documents clés12
Le Parlement européen demande au Conseil d'ouvrir davantage de ses débats au public.....7	Rapport d'Inclusion Europe sur la pauvreté et le handicap intellectuel en Europe.....12
VII. COMMISSION EUROPEENNE7	Contre-évaluation par les Pairs de la FEANTSA sur les Coopératives Sociales12
Stratégie Politique Annuelle de la Commission européenne pour 20077	XIII. EVENEMENTS A VENIR13
DG Emploi, Affaires Sociales et Egalité des Chances7	

I. NOUVELLES DE SME

Conférence de SME en 2007, "Pas de santé sans santé mentale: du slogan à la réalité", Vienne (Autriche), 31 mai-2 juin 2007

La conférence de SME, programmée pour 2007, mettra l'accent sur les résultats du processus de consultation sur le Livre Vert de la Commission européenne «Améliorer la santé mentale de la population» et sur la stratégie à venir pour les prochaines années.

La conférence aura comme fil conducteur la cohérence et la connexion des politiques européennes et leur impact sur la santé mentale de la population.

Des exposés, des discussions et tours de tables, ainsi que des ateliers seront autant d'occasions pour s'informer et approfondir nos connaissances, mais également pour échanger des bonnes pratiques.

Les participants, venus de tous les pays européens, seront invités à discuter de la possibilité de mettre en œuvre des stratégies sur la santé mentale tout au long de la vie et d'entamer une coopération entre les différentes organisations et institutions travaillant sur les questions de santé mentale au niveau national et européen.

Le programme inclura une très agréable réception à l'hôtel de ville de Vienne, une exposition «Art Brut»,...

Par ailleurs, l'Assemblée Générale de SME se tiendra à la fin de la conférence.

Vous pouvez vous aussi contribuer à cet événement en nous envoyant vos idées pour la mise en place d'ateliers qui vous plairaient.

La conférence sera organisée par la Fédération autrichienne pour la santé mentale – Pro Mente Autriche.

Pour de plus amples informations veuillez contacter: office@promente-wien.at ou info@mhe-sme.org

Séminaire de SME "Livre vert sur la Santé Mentale: il est temps d'agir"

Ce séminaire est organisé par SME le vendredi 12 mai 2006 (14h00 - 18h00) au centre de conférence Amazone, rue du Méridien 10-14 à Bruxelles.

Dans un premier temps l'objectif de ce séminaire est de faire le bilan et discuter des diverses réactions que Santé Mentale Europe a reçues de ses organisations membres et des autres parties prenantes. Santé Mentale Europe souhaiterait partager avec les participants sa croyance en l'importance de promouvoir et de maintenir la bonne santé mentale et le bien-être, et insister sur la nécessité d'une approche positive de la Santé Publique sur la santé mentale pour les populations des Etats membres de l'Union européenne.

Le deuxième objectif de ce séminaire est de nourrir le débat autour du traitement involontaire dans la communauté. Le gouvernement britannique est en effet en train d'examiner des propositions d'amendements très controversées à la législation sur la santé mentale du Royaume-Uni, qui date de 1983; ces amendements incluent l'introduction «d'un traitement sous surveillance dans la communauté». Cette question a également été ou est discutée dans d'autres pays européens, et elle a provoqué de fortes oppositions, puisqu'elle peut être regardée comme une violation de l'intimité de la vie privée des patients. Par ailleurs, les expériences menées dans d'autres pays seront prises en considération.

Enfin, le séminaire sera l'occasion de donner aux participants une vue d'ensemble du travail et des activités menés par la Coalition Européenne pour la Vie dans la Communauté, une initiative européenne qui travaille à l'inclusion sociale des personnes handicapées par la promotion de services complets et de qualité basés dans la communauté, comme alternative à l'institutionnalisation.

Ce séminaire est ouvert à toute personne intéressée par la santé mentale de chacun.

Pour de plus amples informations et pour vous inscrire: info@mhe-sme.org – Tél +32 2 280 04 68

Assemblée Générale de SME

L'Assemblée Générale annuelle se déroulera le samedi 13 mai 2006 (9h30 - 13h00), également au centre de conférence Amazone à Bruxelles. L'Assemblée Générale est bien entendu organisée en premier lieu pour les membres de SME, mais les personnes extérieures qui sont intéressées sont cordialement invitées en qualité d'observateurs.

Pour de plus amples informations et pour vous inscrire: info@mhe-sme.org – Tél +32 2 280 04 68

2ème réunion des partenaires du projet européen "Bonnes pratiques de lutte contre l'exclusion sociale des personnes souffrant de problèmes de santé mentale", Paris (France), 10-11 mars 2006

En début de réunion, Sogol Noorani, coordinatrice de projet, a présenté le processus d'inclusion sociale dans l'Union Européenne. Le message clé était que le processus actuel d'inclusion sociale, qui se base sur la Méthode ouverte de Coordination (MOC) et sur les Plans d'Action Nationaux (PAN) (qui seront présentés la prochaine fois en septembre pour la période 2006-2007), constitue une opportunité intéressante pour les organisations en santé mentale de faire entendre leur voix. Il est donc crucial que les Organisations Non Gouvernementales (ONG) individuelles mettent en place des actions de sensibilisation à l'exclusion sociale des personnes souffrant de problèmes de santé mentale, et qu'elles fassent pression sur les gouvernements nationaux pour inclure les organisations en santé mentale dans la préparation des PAN pour l'inclusion sociale dans les domaines qui touchent directement les personnes souffrant de problèmes de santé mentale.

Les partenaires du projet ont ensuite présenté leur analyse de la situation d'exclusion sociale des personnes souffrant de problèmes de santé mentale dans leurs pays respectifs. Un point récurrent dans tous les rapports était le manque de transparence dans la communication, d'échange d'informations et d'une coopération bien coordonnée entre les différentes parties prenantes dans tous les pays partenaires, surtout entre les usagers (et leurs familles et soignants) et les ONG d'un côté, et les acteurs gouvernementaux de l'autre côté.

Les partenaires du projet ont en outre présenté les bonnes pratiques qu'ils avaient identifiées jusqu'à présent dans leurs pays. A la suite des présentations, ils se sont mis d'accord sur plusieurs critères pour guider la recherche des bonnes pratiques:

- 1) ces pratiques doivent exister depuis au moins un an;

- 2) elles doivent être prises en charge par les usagers ou impliquer fortement les usagers;
- 3) elles doivent rassembler les parties prenantes actives dans le domaine des soins ou des soins en santé mentale, de même que des parties actives dans d'autres domaines comme l'éducation/formation, emploi, logement, etc.;
- 4) les pratiques doivent être des initiatives locales et non pas des programmes nationaux à grande échelle.

Une fois que les bonnes pratiques de lutte contre l'exclusion sociale des personnes souffrant de problèmes de santé mentale ont été identifiées, elles seront évaluées dans des groupes de travail dans chaque pays et pour chaque sujet pertinent par rapport au projet. Les groupes de travail comprendront des usagers et des membres de leurs familles et ils fonctionneront entre avril et juin 2006. De plus, les bonnes pratiques identifiées seront évaluées lors d'une réunion conjointe avec le Comité Consultatif Européen, qui aura lieu le 12 mai 2006 à Bruxelles.

Pour de plus amples informations: Sogol Noorani, coordinatrice de projet, sogol.noorani@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68

Site internet du Projet EMIP

Le site internet du Projet EMIP (*Mise en pratique des politiques et stratégies de promotion de la santé mentale et de prévention des troubles mentaux dans les pays de l'UE et les pays candidats*) est finalement terminé et il fonctionne!

Visiter le site internet sur <http://www.emip.org/index>

Le bulletin de SME est maintenant en ligne

Chers lecteurs,

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'une édition en ligne de notre bulletin est désormais disponible sur:

http://www.mhe-sme.org/en/publication_1.htm

(version anglaise)

http://www.mhe-sme.org/fr/publication_1.htm (version française)

Représentation de SME à différentes réunions

Les 29 et 30 mars 2006 Josée Van Remoortel, conseillère politique, et Sogol Noorani, coordinatrice de projet, ont représenté SME à la conférence "Apprendre ensemble- Enseignements tirés du Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale", qui a eu lieu à Bruxelles (Belgique). (cf p. 7)

Les 10-12 avril 2006 Mari Fresu, coordinatrice de projet, a participé à un séminaire de formation sur la promotion de la santé mentale à Barcelone (Espagne).

Le 27 avril 2007 Mary Van Dievel, directrice, Sogol Noorani et Mari Fresu ont reçu dans les locaux de SME Marc Roberts et David Stone, deux représentants de MIND, l'Association Nationale de Santé Mentale pour l'Angleterre et le Pays de Galles.

II. APPEL A NOS MEMBRES

Demande d'informations sur les programmes européens liant l'activité physique au bon rétablissement suite à une maladie mentale

SME appelle ses organisations membres à prendre en considération la requête de Mme Myriam Hamel, une étudiante en quatrième année en Science du Sport et de la Santé à l'Université de Dublin (Irlande). Elle est actuellement en train de mettre en place un plan d'activité physique pour les individus souffrant de schizophrénie, de dépression et de troubles bipolaires. Le projet est un partenariat entre le Health Service Executive du North County de Dublin (DCU) et le National Learning Network, qui est un groupe fournissant du soutien et de la formation aux individus qui commencent à peine à se rétablir suite à une maladie mentale.

Il est prévu que le programme dure 6 mois, avec une séance d'activité physique par semaine liée à un module de gestion du stress et de développement personnel, lequel existe déjà.

Mme Hamel est à la recherche d'informations sur les programmes du même genre qui sont déjà en oeuvre en Europe, et auprès desquels elle pourrait obtenir des conseils sur des modèles de bonne pratique.

Un grand merci d'avance pour votre collaboration!

Veuillez envoyer vos informations à:

myriam.hamel2@mail.dcu.ie

Vos activités et vos initiatives sont importantes! Elles peuvent être une source d'inspiration pour les autres!

III. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES

Forum Européen des Personnes Handicapées

Réunion du conseil d'administration du FEPH, Vienne (Autriche), 25-26 février 2006

Vienne a accueilli la réunion bisannuelle du conseil d'administration du Forum Européen des Personnes Handicapées (FEPH) les 25-26 février 2006.

Lors de la session d'ouverture, les décideurs européens et nationaux ont soutenu la campagne du FEPH pour une mise en oeuvre correcte de la directive européenne sur l'emploi, ainsi qu'une législation plus avancée sur la non-discrimination en Europe.

"L'Union européenne (UE) doit faire preuve de sérieux dans la mise en oeuvre de la législation existante" a déclaré Stefan Olsson, chef de l'unité Non-discrimination de la Commission européenne. "Si nous ne garantissons pas une mise en oeuvre correcte de la Directive européenne pour l'égalité de traitement dans l'emploi et le travail, comment pourrions-nous être crédibles quand nous essayerons de mettre en place une nouvelle législation dans les années à venir?", a-t-il insisté.

En s'adressant au conseil d'administration du FEPH, composé des dirigeants du mouvement des personnes

handicapées issus de 29 pays et des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) européennes spécialisées dans le handicap, la ministre autrichienne de la sécurité sociale, des générations et de la protection des consommateurs, Ursula Hübner, a souligné la nécessité de protéger les personnes handicapées de la discrimination non seulement dans l'emploi, mais aussi dans tous les domaines de la vie. "Les valeurs européennes d'intégration et de solidarité doivent s'appliquer quotidiennement. Cela contribuera fortement à renforcer la confiance des citoyens dans le processus d'intégration de l'UE et dans les institutions", a affirmé la ministre autrichienne. Mme Hübner a aussi souligné l'importance d'intégrer complètement le handicap dans tous les niveaux politiques, ainsi que la nécessité d'une approche cohérente dans tous les secteurs.

Le Président du FEPH, Yannis Vardakastanis, s'est félicité de la présence de la ministre autrichienne et des représentants de l'UE à cette importante réunion du conseil d'administration. "Les personnes handicapées sont les premières à souffrir de discrimination dans tous les domaines de la vie. C'est pourquoi la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, qui doit être complétée par une législation européenne, est vitale. Nous avons besoin d'être soutenus à tous les niveaux, pas seulement pour les personnes handicapées, mais simplement pour améliorer de façon significative les systèmes politiques européens et nationaux."

Josée Van Remoortel, Conseillère Politique de SME, a participé à cette réunion.

Pour de plus amples informations: le secrétariat du FEPH, info@edf-fep.org, Tél +32-2-282.4603, ou visitez le site web du FEPH, www.edf-fep.org

Source: Forum Européen des Personnes Handicapées

Mental Disability Rights International

La pratique abusive de traitement par électrochocs "non modifiés" est abolie dans la principale institution psychiatrique turque

Mental Disability Rights International (MDRI) a annoncé en mars 2006 que l'utilisation du traitement par électrochocs sans anesthésie ni relâchants musculaires (électrochocs non modifiés) a été abolie à Bakirköy, un des plus grands hôpitaux psychiatriques turque, situé à Istanbul.

Le rapport de MDRI, "Derrière les portes closes: violations des droits de l'homme dans les institutions psychiatriques, orphelinats et centres de réhabilitation turques", faisait état de l'utilisation d'électrochocs non modifiés sur les enfants et sur les adultes résidant dans l'institution gérée par l'Etat de Bakirköy. Le Comité européen pour la prévention de la torture a demandé à la Turquie de mettre fin à cette pratique en 1997. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a aussi appelé à une interdiction d'ampleur mondiale. Malgré tout, les électrochocs non modifiés ont été pratiqués jusqu'à la parution du rapport *Derrière les portes closes*, qui a attiré l'attention des médias internationaux sur la Turquie au moment où le pays entamait ses négociations d'adhésion à l'Union européenne. Les découvertes de MDRI ont été considérées comme préoccupantes dans le rapport de

la commission européenne de novembre 2005 sur les droits de l'homme en Turquie.

Tout en félicitant la Turquie pour cette avancée, MDRI a fait part de ses inquiétudes. Dans une lettre transmise au ministre turc de la santé, le directeur exécutif de MDRI, Eric Rosenthal, a fait savoir que, à la connaissance de MDRI, "il n'y avait pas d'interdiction légale de l'usage des électrochocs non modifiés en Turquie. (MDRI) demande au gouvernement d'adopter une loi pour éviter ce genre d'abus à l'avenir". MDRI a aussi fait part de son inquiétude de voir utiliser les électrochocs non modifiés dans d'autres régions de la Turquie et demande un rapport public sur cette pratique.

Le rapport de MDRI "Derrière des portes closes" est disponible en anglais et en turc sur www.mdri.org

Plateforme Sociale

La Plateforme Sociale accueille favorablement le nouveau projet de directive sur les services

Dans un communiqué de presse du mois d'avril 2006, la Plateforme Sociale a favorablement accueilli le nouveau projet de directive sur les Services présenté par la commission européenne et publié le 4 avril 2006, qui exclut les services sociaux du champ d'application de la directive.

L'exclusion complète des services sociaux est déterminante, car elle permet de s'assurer que les usagers des services sociaux ne seront pas mis en danger par une directive qui ne s'adapte pas à la nature particulière de ce secteur d'activité, ce qu'a souligné le communiqué de presse.

Dans l'intervalle les eurodéputés ont eu une première occasion de réagir au projet de la commission, lorsque les commissaires Charlie McCreevy (DG Marché Intérieur et Services) et Vladimir Špidla (DG Emploi, Affaires Sociales et Egalité des Chances) ont présenté leur nouvelle mouture à la chambre réunie à Strasbourg. Il a été largement admis que la commission avait suivi très fidèlement la position adoptée par le Parlement lors du vote en première lecture au mois de février dernier. Les Etats membres doivent maintenant se mettre d'accord pour adopter une position commune au Conseil.

Pour de plus amples informations: le site web de la Plateforme Sociale, <http://www.socialplatform.org>

Source: Plateforme Sociale

IV. NATIONS UNIES

Pétition en ligne demandant aux dirigeants politiques nationaux de signer et de ratifier la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées

Les Nations Unies négocient actuellement un traité pour que les normes en matière de droits de l'homme soient étendues aux personnes handicapées. La création de ce traité historique, plus connu sous le nom de *Convention sur les droits des personnes handicapées*, devrait constituer un pas décisif dans la protection des droits de l'homme de tous les individus et attirer l'attention de la communauté internationale, ainsi qu'apporter une légitimité au mouvement pour les droits des personnes handicapées.

Il est grand temps d'agir pour soutenir l'adoption de la convention sur les droits des personnes handicapées parce que les pays membres des Nations Unies vont décider dans les prochains mois si oui ou non ils signeront et ratifieront cette convention.

Afin de promouvoir l'adoption de la convention, le Centre pour la Réhabilitation Internationale (CRI) a lancé "ConventionYES!", une idée de la communauté pour les droits des personnes handicapées IDEAnet. Les pages en ligne de ConventionYES! sont conçues pour réunir les personnes, obtenir un soutien populaire et gouvernemental à la convention et fournir des informations, des ressources et des instruments de communication, de même que des conseils pour soutenir l'adoption de la Convention.

Le CRI vous invite à prendre le temps de compléter cette pétition en ligne et d'y ajouter votre nom. Le but est de présenter un soutien massif à la convention en rassemblant 10 000 signatures d'ici août 2006.

Pour de plus amples informations et pour signer la pétition en ligne: le site web d'IDEAnet, <http://www.conventionyes.org/content.cfm?id=585C76&iu=5B5D7571544D>

Création du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies

Le 15 mars 2006, l'assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution mettant en place le Conseil des droits de l'homme.

La mise en place du Conseil des droits de l'homme est un élément essentiel du renforcement de l'arsenal onusien de protection des droits de l'homme, et elle représente un pas important dans le processus de réforme des Nations Unies. Selon Louise Arbour, Haut Commissaire aux droits de l'homme, le Conseil représente "une occasion historique d'améliorer la protection et la promotion des libertés fondamentales des personnes partout dans le monde "

Les chefs d'Etats et de gouvernements ont décidé l'année dernière de créer un Conseil sur les droits de l'homme dans le cadre du processus de réforme des Nations Unies, afin de remplacer l'ancienne Commission des droits de l'homme. Conformément à la Charte des Nations Unies, les dirigeants ont considéré que les droits de l'homme formaient l'un des piliers principaux du système des Nations Unies, au même titre que la sécurité et le développement. A cet effet, ils ont doublé le budget du bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme et entamé des négociations pour mettre en place un organe plus puissant en la matière.

La résolution contient plusieurs éléments qui permettront d'améliorer la crédibilité et l'efficacité du système des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme.

Mme Arbour a fait remarquer que le Conseil était davantage qu'une "nouvelle et meilleure, Commission des droits de l'Homme, l'organe qu'il remplace. Elle a rappelé que, tout en conservant certains des meilleurs éléments de la Commission, tels que le système d'enquêteurs indépendants et la large participation de la société civile, le nouvel organe innove sur des points importants, comme l'obligation pour les candidats à l'adhésion de s'engager en faveur des droits de l'homme, ou l'examen prioritaire des actions en matière de droits de l'homme des membres élus lors d'une révision périodique universelle, ou encore la possible

suspension des membres qui commettent des violations importantes et systématiques des droits de l'homme. Les membres s'engageront également à coopérer avec le Conseil et ses divers mécanismes.

Cependant, Mme Arbour a souligné que "Réaliser les promesses du Conseil demandera une évolution des mentalités et des modifications institutionnelles. Les pays doivent faire preuve de leur volonté politique de placer la défense des droits de l'homme au-dessus des intérêts particuliers. Les droits de l'homme ne sont ni une arme ni un bouclier. Ce sont des droits inhérents à tout un chacun, quel que soit le pays".

Pour de plus amples informations: le site web des Nations Unies,

<http://www.ohchr.org/french/bodies/hrcouncil/index.htm>

V. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Deuxième réunion du réseau d'appropriation des ONG de l'OMS-Euro

La réunion a eu lieu à Louvain (Belgique) le 2 mars 2006 et elle a été accueillie par la Fédération européenne des associations de familles de personnes souffrant de maladies mentales (EUFAMI). Matt Muijen, Conseiller régional pour le programme de santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)-EURO a souhaité la bienvenue à tous les participants et a souligné l'importance de ce réseau de l'OMS; ce sont en effet les organisations non gouvernementales (ONG) qui travaillent sur le terrain et qui savent ce qui se passe à ce niveau. Mettre en place une collaboration plus étroite avec les ONG est une des activités centrales de l'OMS. Santé Mentale Europe est membre de ce réseau, ainsi que l'EUFAMI, ENUSP, le MDAC, la Fondation pour la santé mentale, l'Open Society Mental Health Initiative, l'Initiative mondiale pour la psychiatrie et le Hamlet Trust.

Depuis leur première réunion les membres du réseau ont envoyé des informations sur leurs organisations et leurs projets. De plus, un site Internet a été créé et il servira de forum ouvert à tous les membres du réseau pour: échanger des informations et des renseignements sur la Déclaration d'Helsinki; constituer une base de données avec des informations sur les organisations membres du réseau et leurs projets; servir de plateforme de travail avec les centres de collaboration de l'OMS. Les six premiers mois, le site sera accessible uniquement aux membres du réseau, mais il pourrait être ouvert au public par la suite.

S'agissant du plan de travail de ce réseau de l'OMS, des suggestions d'activités pour ce réseau ont été avancées:

- discuter de la désinstitutionalisation via un document de discussion préparé avec l'Open Society Institute;
- développer des critères pour la désinstitutionalisation;
- créer des outils pour les usagers qui pourront être utilisés comme instruments de pression sur les gouvernements nationaux;
- faire quelque chose dans le domaine de la formation;

- dans le domaine de la construction de capacités, réunir des anecdotes ou des bonnes pratiques et les faire connaître.

Il a été décidé de continuer à travailler sur l'idée d'une étude comparative ("Quels sont les buts et les objectifs de la Déclaration d'Helsinki et qu'avons-nous obtenu jusqu'à présent?") et sur un document de discussion "Qu'attendent les usagers et les soignants des services en santé mentale? Que pouvons-nous attendre de ce processus d'appropriation?".

Mary Van Dievel, Directrice de SME, et Sogol Noorani, Coordinatrice de Projet de SME, ont assisté à cette réunion.

Pour de plus amples informations: le secrétariat de SME, info@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68

Promotion de la Santé à l'école

Un nouveau rapport du Réseau des bases factuelles en santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) montre que la promotion de la santé dans les écoles peut améliorer la santé et le bien-être des enfants.

Cette synthèse du Réseau des bases factuelles en santé (HEN - Health Evidence Network) a pour but d'apporter des réponses à la question suivante: «Dans quelle mesure, selon les bases factuelles disponibles, la promotion de la santé à l'école améliore-t-elle la santé et prévient-elle les maladies et, en particulier, qu'elle est l'efficacité de la démarche des Écoles-santé ?»

Elle identifie des études portant sur la santé mentale, le comportement agressif, l'hygiène alimentaire, l'activité physique, la consommation et l'abus de substances psychotropes, ou la formation des conducteurs. Cependant aucune de ces études n'a évalué le rapport coût-efficacité des programmes ou des interventions.

Il ressort de ce rapport que les programmes qui ont assuré la promotion de la santé mentale dans les écoles figurent parmi les plus efficaces en matière de promotion de la santé et de prévention des maladies, et que leur efficacité a également été révisée et évaluée.

De manière plus frappante encore, les programmes les plus performants étaient ceux faisant la promotion de la santé mentale, de l'hygiène alimentaire et de l'activité physique.

Au contraire, la synthèse a confirmé que les programmes de prévention sur la consommation de substances psychotropes sont parmi les moins performants de tous les programmes de promotion de la santé à l'école.

Parmi les facteurs efficaces, le HEN identifie les interventions multifactorielles sur le long terme (par exemple les programmes dans lesquels des savoirs en santé sont dispensés dans la salle de classe, de même que ceux impliquant la modification de l'environnement physique des écoles, l'accroissement du rôle des parents, le développement des compétences personnelles,...) comme étant particulièrement efficaces.

Toutefois, la majorité des études incluses dans la synthèse ont été menées aux Etats-Unis et c'est pourquoi la question de leur pertinence, eut égard aux modèles européens, doit être posée.

Pour de plus amples informations: le site internet du Réseau des bases factuelles en santé,

http://www.euro.who.int/HEN/Syntheses/healthpromotion_schools/20060224_7?language=French

Source: EPHA - Alliance Européenne de Santé Publique

VI. PARLEMENT EUROPEEN

Rejet de la proposition de fusion des programmes sur la santé et sur la protection des consommateurs de la Commission européenne

Le 6 avril 2005 la Commission a adopté une stratégie sur la santé et la protection des consommateurs, ainsi qu'une proposition de création d'un programme pour la santé et la protection des consommateurs pour 2007-2013.

C'est la première fois qu'une réunion de ces deux programmes (séparés auparavant) a été proposée. L'objectif de la commission est d'améliorer les synergies existantes dans ces deux domaines pour rendre la distribution des fonds plus efficiente et pour simplifier l'administration.

Cependant le Parlement, tout en encourageant les synergies administratives, a considéré que les deux aspects, qui relèvent de bases juridiques différentes et où l'Union a des compétences différentes, devaient être scindés en deux programmes distincts. Bien que les services de santé soient entièrement gérés par les Etats membres eux-mêmes, l'Union européenne a un rôle complémentaire à jouer en matière de santé et le Parlement veut que l'Union européenne remplisse ce rôle au maximum.

En mars 2006 le Parlement européen a adopté en session plénière l'allocation de 1 500 millions € sur sept ans au nouveau programme d'action communautaire dans le domaine de la santé.

Le commissaire Markos Kyprianou, lors de la session plénière a accueilli favorablement un grand nombre des amendements introduits par le Parlement mais a averti les députés du risque de coupes importantes dans le budget du programme après conclusion de l'accord sur les perspectives financières pour 2007-2013.

Pour le Parlement, la santé est un domaine très important, où les citoyens ont beaucoup à gagner d'une action européenne ambitieuse, même si la compétence essentielle de l'organisation des soins et de leur financement reste du ressort des États. Le nouveau programme européen vise à protéger les citoyens contre les menaces pour la santé, à améliorer l'efficacité des systèmes nationaux de santé, à promouvoir des modes de vie sains.

Pour les députés, il faut aussi rechercher un haut niveau de protection de la santé à travers toutes les politiques européennes, réduire les inégalités entre et au sein des États membres pour garantir l'accès aux soins pour tous selon des normes comparables et sans discrimination, faciliter la mobilité des patients et, pour ce faire, accroître la transparence entre les systèmes nationaux de santé.

Il incombe maintenant au Conseil des ministres de définir sa position sur les amendements adoptés par les députés lors de cette première lecture.

Pour de plus amples informations: le site web du Parlement européen,

http://www.europarl.eu.int/news/expert/infopress_pape/066-6140-075-03-11-911-20060310IPR06061-16-03-2006-2006-true/default_fr.htm

Le Parlement européen demande au Conseil d'ouvrir davantage de ses débats au public

Au début du mois d'avril 2006 le Parlement européen (PE) a appelé le Conseil à ouvrir davantage de ses débats au public. Le vote du Parlement fait suite à un rapport spécial du Médiateur européen, soumis en octobre 2005, dans lequel le Conseil était appelé à réviser son refus à siéger publiquement lorsqu'il agit en sa capacité de législateur.

Courant décembre 2005, le Conseil a accepté d'ouvrir ses séances lors des procédures de codécision (par lesquelles le PE adopte la législation conjointement avec le Conseil) au public. *«Quoi qu'il en soit, il semble que le Conseil persiste à vouloir maintenir certains débats législatifs à huis clos. J'espère que la pression politique exercée par le Parlement encouragera le Conseil à assurer une complète transparence»*, a déclaré le Médiateur.

Pour consulter le rapport spécial du Médiateur:

<http://www.euro-ombudsman.eu.int/special/fr/default.htm>

VII. COMMISSION EUROPEENNE

Stratégie Politique Annuelle de la Commission européenne pour 2007

Le 14 mars 2006 la Commission européenne a adopté sa Stratégie Politique annuelle pour 2007, *«Renforcer la confiance par l'Action»*.

Ceci fait partie du cycle stratégique de prévision et de programmation de la Commission. Chaque année son programme de travail annuel traduit la stratégie politique annuelle en objectifs et en un programme opérationnel de décisions à adopter. Il énonce de grandes priorités politiques et recense les initiatives législatives, ainsi que les actes d'exécution et autres que la Commission entend adopter pour respecter ces priorités, formant ainsi une base de dialogue avec le Conseil et le Parlement européen.

La Stratégie Politique annuelle pour 2007 s'articule autour de la prospérité, la solidarité, la sécurité et les libertés, l'Europe comme partenaire mondial, et la gouvernance européenne et la meilleure réglementation en action. Plus particulièrement, une action clé en matière de solidarité sociale sera la Stratégie Européenne sur les Technologies de l'Information et de la Communication pour promouvoir l'inclusion sociale et la vie indépendante dans une société vieillissante.

Pour de plus amples informations: le site web de la Commission européenne,

http://europa.eu.int/comm/atwork/programmes/index_fr.htm

Pour télécharger la Stratégie Politique Annuelle pour 2007: http://europa.eu.int/eur-lex/lex/LexUriServ/site/fr/com/2006/com2006_0122fr01.pdf

DG Emploi, Affaires Sociales et Egalité des Chances

Conférence "Apprendre ensemble- Enseignements tirés du Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale", Bruxelles (Belgique), 29-30 mars 2006

L'objectif de cette conférence était de rendre visible ce qui avait été fait dans le cadre du Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale (2002-2006) et d'en tirer des enseignements pour l'avenir.

Nikolaus Van Der Pas, Directeur général pour l'Emploi, les Affaires sociales et l'Egalité des chances, a souhaité la bienvenue aux participants et a cité 4 raisons pour lesquelles cette conférence tombait à point nommé:

- 1) politiquement, la stratégie de Lisbonne traitant de la pauvreté et de l'exclusion sociale est examinée au plus haut niveau de l'Union européenne (UE);
- 2) suite à la nouvelle stratégie, les Etats membres préparent actuellement la nouvelle série de Plans d'action nationaux (PAN)-Inclusion;
- 3) 2006 est la dernière année du Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale: nous devons donc apprendre les uns des autres au vu des expériences liées à ce programme;
- 4) l'UE est actuellement dans un processus d'acceptation ou de préparation du nouveau programme PROGRESS pour les années 2007-2013.

Kari Välikmäki, qui représentait la future présidence finlandaise, laquelle organisera la cinquième table ronde sur la pauvreté et l'exclusion sociale à Tampere, a indiqué que, s'agissant de la pauvreté et de l'exclusion sociale, il fallait évaluer l'effet des stratégies de cohésion sociale sur les autres politiques, comme les politiques économiques et celles de l'emploi. Ce sujet ne doit pas rester confiné aux discussions et décisions des politiques et des ministères, il faut aussi accorder plus de pouvoir aux différents groupes cibles. Il convient donc de reconnaître le caractère multidimensionnel de ce sujet. A son avis la présidence finlandaise adoptera une approche holistique de la pauvreté et de l'exclusion sociale pour obtenir plus d'équité.

Plusieurs orateurs ont présenté les enseignements que l'on pouvait, selon eux, tirer du Programme d'action communautaire.

La conférence s'est ensuite poursuivie par trois séances de travail, divisées en 4 ateliers parallèles. Les résultats des ateliers, présentés en session plénière, ont tous confirmé les contributions du Programme d'action communautaire, mais ont aussi démontré qu'il fallait tirer des leçons pour le futur programme PROGRESS, notamment: l'apprentissage mutuel; une insistance sur la politique; une insistance plus forte sur les résultats; une vision plus stratégique; un suivi plus marqué; la synergie plutôt que l'approche ciblée (l'ancienne stratégie de lutte contre l'exclusion sociale suivait l'approche ciblée; le nouveau programme devrait se concentrer sur les

synergies et sur l'intégration totale de l'exclusion sociale, l'économie, la santé, les pensions, etc.). La conférence a pris fin en rappelant que le programme PROGRESS ne fonctionnerait pas de façon isolée, mais bien en parallèle avec les NAP et les fonds structurels, en ayant l'exclusion sociale comme priorité numéro une.

Josée Van Remoortel, conseillère politique, et Sogol Noorani, coordinatrice de projet, ont représenté SME à la conférence.

Pour de plus amples informations: le Secrétariat de SME, info@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04

Rapport conjoint de la Commission européenne sur la protection sociale et l'inclusion sociale (2006)

Une analyse et évaluation conjointe des Plans d'Action Nationaux soumis par les États membres est réalisée par la Commission Européenne et le Conseil dans le cadre de la méthode ouverte de coordination (MOC). Les rapports communs évaluent des progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la MOC, fixent des priorités-clé et identifient la bonne pratique et des approches innovatrices d'intérêt commun des États membres.

Deux rapports communs sur l'inclusion sociale ont été adoptés, en 2002 et 2004, tirés respectivement des Plans d'Action Nationaux sur l'inclusion sociale de 2001-2003 et 2003-2005.

Depuis 2005, et afin de rationaliser le processus de la MOC, un rapport commun annuel sur la protection sociale et l'inclusion sociale est publié annuellement.

Le rapport de 2006 se base sur les projets et les lignes directrices politiques sur l'inclusion sociale, les retraites et les soins de santé qui ont été soumis par les États membres en 2005.

Pour alimenter la préparation de ce rapport global, les services de la Commission publient les rapports distincts et plus approfondis se concentrant sur les Plans d'Action Nationaux sur l'inclusion sociale, ou sur les Mémoires Conjointes sur l'Inclusion (JIM).

Pour télécharger le nouveau rapport conjoint de 2006: le site internet de la Commission européenne, http://europa.eu.int/comm/employment_social/social_inclusion/jrep_fr.htm

Dernier numéro de la revue d'information du programme d'action communautaire de lutte contre la discrimination

Le dernier numéro d'«*Égalité des droits en pratique*» (Printemps 2006), la revue d'information du programme d'action communautaire de lutte contre la discrimination, est à présent disponible. Au sommaire de ce numéro, un entretien avec le nouveau chef de l'unité antidiscrimination de la Commission européenne est consacré à l'«*Année européenne de l'égalité des chances pour tous*» organisée en 2007.

Ce numéro évoque également le groupe de haut niveau créé pour conseiller la Commission européenne en matière d'inclusion sociale des minorités ethniques, et propose un tour d'horizon de la campagne d'information «*Pour la diversité. Contre les discriminations*».

Le thème central de ce numéro porte sur la diversité sur le lieu de travail, en offrant des exemples de bonnes pratiques adoptés par les employeurs. L'éditorial est rédigé par Philippe de Buck, secrétaire général de l'UNICE, l'Union des confédérations des industries et des employeurs d'Europe.

Le bulletin peut être téléchargé en anglais, français et allemand

Pour télécharger le bulletin:

http://www.europa.eu.int/comm/employment_social/fundamental_rights/pdf/pubst/nl5_06_fr.pdf

Questionnaire aux utilisateurs du site EUROPA - Emploi, affaires sociales et égalité des chances

Le site thématique «*Emploi, affaires sociales et égalité des chances*» est l'un des plus grands sites thématiques sur EUROPA. Il recouvre un large éventail de politiques telles que le droit et l'organisation du travail, l'égalité entre hommes et femmes, le dialogue social ou le Fonds social européen. En vue d'améliorer le site, la Commission européenne vous invite à lui faire part de vos opinions sur le site en général.

Pour accéder au questionnaire:

<http://europa.eu.int/yourvoice/jpm/forms/dispatch?form=websurvey&lang=fr>

DG Santé et Protection des Consommateurs

Appel à propositions 2006: Programme d'Action Communautaire dans le domaine de la Santé Publique (2003-2008)

La Commission a lancé l'appel à propositions 2006 destiné à mettre en oeuvre les actions prioritaires définies dans le plan de travail 2006 du programme Santé publique (2003-2008).

La Commission souhaite recueillir des propositions émanant d'organismes actifs dans le domaine de la santé publique afin de mettre en oeuvre les actions prioritaires définies dans la décision 1786/2002/CE et le plan de travail 2006.

Outre les 25 États membres de l'Union européenne, le présent appel est ouvert à la Bulgarie, à la Roumanie et à la Turquie, ainsi qu'aux pays de l'Association Européenne de Libre Echange et de l'Espace Economique Européen (Islande, Liechtenstein et Norvège) dans le cadre de l'Accord sur l'Espace économique européen. Les organisations de l'un quelconque de ces pays peuvent soumettre un projet en qualité de partenaire principal ou de partenaire associé à un projet.

La date limite de dépôt des demandes est fixée au **19 mai 2006**.

Pour de plus amples informations sur l'appel à propositions et sur la procédure de sélection: le site web de la Commission européenne,

http://europa.eu.int/comm/health/ph_programme/ho_wtoapply/call_for_propal_fr.htm

Documents de travail des deuxièmes réunions thématiques sur le Livre Vert sur la Santé Mentale

Les deuxièmes réunions thématiques organisées dans le cadre de la consultation sur le Livre Vert sur la Santé Mentale ont eu lieu à Vienne, les 16-17 mars 2006, avec pour thème principal «*L'inclusion sociale et les droits fondamentaux en santé mentale*».

L'ordre du jour et les documents de travail sont maintenant disponibles sur le site internet de la DG Santé et Protection des Consommateurs: http://europa.eu.int/comm/health/ph_determinants/ife_style/mental/ev_20060316_en.htm

Evaluation du Forum Ouvert sur la Santé

Le second Forum Ouvert sur la Santé pour les parties prenantes du secteur de la santé a été organisé conjointement par la Commission européenne et les organisations non gouvernementales du secteur de la santé les 7 et 8 novembre 2005 à Bruxelles (Belgique). La conférence a attiré quelque 370 participants venus d'organisations régionales, nationales et européennes, ainsi que des institutions européennes. Ils représentaient les principaux partenaires européens de la santé, décideurs politiques, industriels, professionnels de la santé ou académiciens y compris. Un formulaire d'évaluation en ligne a été envoyé aux participants de la conférence.

Les résultats sont désormais disponibles sur le site web de la Commission. Ils donnent des indications sur ce qui a été correctement réalisé et sur les secteurs dans lesquels des améliorations devront être apportées pour le prochain Forum Ouvert de la Santé.

Pour accéder au rapport d'évaluation (en anglais): http://europa.eu.int/comm/health/ph_overview/health_forum/open_2005/ev_20051107_eval_en.pdf

VIII. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

Conclusions du Sommet de Printemps 2006

Résultat du Sommet de Printemps de 2006, la reconnaissance, par les dirigeants européens, du rôle central de la cohésion sociale dans les objectifs de l'Union européenne.

En particulier les Chefs d'Etat et de gouvernement se sont mis d'accord sur les nouveaux objectifs et méthodes de travail pour renforcer la cohésion sociale dans le cadre de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi adoptée en 2005 pour la période 2005-2010.

Le Conseil européen a donné instruction à la Commission et au Conseil d'inclure dans le rapport conjoint qu'ils soumettent au Sommet de printemps chaque année des informations sur les progrès réalisés dans le domaine de la protection sociale et de l'inclusion sociale. Il a été également décidé de lier l'action en matière d'inclusion sociale et de protection sociale aux réformes sur l'emploi et la croissance et d'introduire des rapports annuels sur la protection sociale et l'inclusion sociale. Ceci permettra aux citoyens de mieux juger de ce que l'Union Européenne fait pour répondre à leurs préoccupations les plus pressantes. Il est en effet important *«de faire participer plus activement les citoyens européens à ce processus afin qu'ils perçoivent mieux en quoi des réformes mises en œuvre en temps utile et de manière adéquate contribueront à une prospérité accrue et mieux partagée»*.

Par ailleurs, le Conseil a réaffirmé que des mesures doivent être prises pour avoir un impact décisif sur la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale d'ici 2010, et qu'il mettra l'accent sur le chômage des jeunes.

Le Pacte sur le genre a été adopté.

Pour accéder aux Conclusions du Conseil européen de Printemps 2006:

http://ue.eu.int/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/89014.pdf

Conférence sur la «Stigmatisation et la discrimination des malades atteints d'une maladie mentale», Vienne (Autriche)

Les 16 et 17 mars 2006 a été organisée à Vienne une conférence européenne d'experts de deux jours sur le thème *«Insertion sociale et droits fondamentaux en matière de santé mentale»*. Dans le cadre de cette manifestation, des experts, des représentants mandatés par les États de l'Union Européenne (UE) et venus d'autres pays ainsi que des délégués d'organisations internationales telles que l'Organisation Mondiale de la Santé, ont abordé la question de la réduction de la stigmatisation et de la discrimination encore très répandues des personnes souffrant de désordres psychiques. Par ailleurs, il s'agissait d'étudier par quels moyens assurer le respect des droits de l'homme et encourager l'intégration sociale.

«Actuellement, un citoyen de l'UE sur quatre est atteint d'une maladie mentale», a signalé le ministre de la Santé, Maria Rauch-Kallat, lors de l'ouverture de la conférence organisée par le ministère de la Santé dans le cadre de la Présidence de l'UE. *«À cet égard, il faut souligner que les femmes sont particulièrement menacées, car elles souffrent entre deux et trois fois plus souvent de dépression que les hommes. Une femme sur cinq au moins, traverse dans sa vie une dépression cliniquement attestée.»* C'est pourquoi il est important d'améliorer les conditions de dépistage précoce et de soigner ces désordres psychiques en fonction du sexe des patients. *«Il s'agit de trouver les moyens de mieux lutter contre les maladies mentales dans l'UE et de promouvoir le mieux-être psychique»*, a déclaré Mme Rauch-Kallat.

La conférence a pour origine le Livre vert sur la santé mentale adopté par la Commission européenne en octobre 2005 intitulé : *«Améliorer la santé mentale de la population – Vers une stratégie sur la santé mentale pour l'Union européenne»*.

La conférence de Vienne constitue une étape importante dans cette procédure de consultation. Le but est que la Commission européenne élabore, d'ici la fin 2006, une proposition de stratégie (Livre blanc sur la santé mentale).

Le livre vert de la Commission européenne ainsi que le Plan d'action pour la santé mentale de l'Organisation mondiale de la santé, ratifié par les ministres de la Santé de tous les États européens à Helsinki, en janvier 2005, révèlent que la place prédominante de la santé mentale dans la santé globale de la population est de mieux en mieux acceptée.

Pour de plus amples informations: le site internet de la présidence autrichienne, <http://www.eu2006.at/fr/index.html>

IX. CONSEIL DE L'EUROPE

Campagne paneuropéenne pour combattre la violence contre les femmes

Le Conseil de l'Europe lancera fin 2006 une campagne paneuropéenne pour combattre la violence contre les femmes, y compris la violence domestique.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) s'occupera de la dimension parlementaire de

la campagne sur le thème «*Les Parlements unis pour combattre la violence domestique contre les femmes*». Une réunion préparatoire pour discuter des modalités de la campagne, organisée par la Sous-commission de l'Assemblée sur la violence à l'égard des femmes, a eu lieu à Stockholm le 30 mars 2006.

La campagne a pour but de dénoncer la violence domestique en tant que violation des droits de l'homme et de susciter un débat public sur la question en Europe. Elle cherche également à encourager les parlements nationaux à s'impliquer activement dans la lutte contre la violence domestique en mettant en œuvre cette campagne paneuropéenne.

Pour de plus amples informations: le site internet du Conseil de l'Europe, <http://www.coe.int/DefaultFR.asp>

Plan d'action sur le Handicap du Conseil de l'Europe pour 2006-2015

Le 7 avril 2006 le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté une recommandation adressée à ses 46 Etats membres concernant le «*Plan d'action 2006-2015 du Conseil de l'Europe pour la promotion des droits et de la pleine participation des personnes handicapées à la société: améliorer la qualité de vie des personnes handicapées*».

Le Plan d'Action sur le Handicap du Conseil de l'Europe vise à transposer les objectifs du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme, de non-discrimination, d'égalité des chances, de pleine citoyenneté et participation des personnes handicapées dans un cadre politique européen sur le handicap pour la prochaine décennie. Il fait la promotion d'un changement de paradigme, le passage d'une approche sur le handicap liée à la santé à une approche sur le handicap basée sur les droits de l'homme et les droits sociaux: du patient au citoyen.

Le Plan est destiné à servir en tant que feuille de route pour les décideurs politiques, permettant la mise au point, l'ajustement et la mise en œuvre de programmes appropriés et de stratégies innovantes. Son objectif est très vaste et couvre tous les secteurs clés pour les personnes handicapées, reflétés dans 15 lignes d'action incluant la participation dans la vie politique, publique et culturelle, l'éducation, l'information et la communication, l'emploi, l'accès à l'environnement construit et le transport. Il insiste également sur les besoins des femmes et des enfants handicapés et des personnes souffrant de handicaps sévères nécessitant un fort degré de soutien.

Le Plan d'Action sur le Handicap promeut le concept essentiel selon lequel les personnes handicapées et leurs représentants doivent être consultés en tant que parties prenantes dans les processus de décision qui affectent leur vie. A cet égard, le Comité des Ministres recommande clairement que les gouvernements coopèrent avec la société civile, en impliquant, en particulier, les organisations non gouvernementales de personnes handicapées.

Le Plan d'Action 2002-2015 du Conseil de l'Europe sera lancé en septembre 2006 lors d'une conférence européenne à Saint Pétersbourg (Russie), organisée sous l'égide de la Présidence russe du Comité des Ministres, en coopération avec le Conseil des Ministres norvégien sous présidence de la Norvège.

Pour accéder au texte intégral de la recommandation: le site internet du Conseil de l'Europe,

<https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=986837&BackColorInternet=9999CC&BackColorIntranet=FFBB55&BackColorLogged=FFAC75>

X. NOUVELLES DIVERSES

Nouvelle initiative européenne pour l'inclusion des personnes handicapées dans la coopération pour le développement

Le 8 mars 2006, une initiative nouvelle et unique au niveau européen a été lancée pour briser le cycle de la pauvreté et du handicap dans les pays en voie de développement. Cette action réunit pour la première fois 12 grandes organisations de personnes handicapées et des organisations non gouvernementales (ONG) pour développer des instruments, ce afin que les gouvernements des Etats membres et les acteurs non gouvernementaux incluent la dimension du handicap dans leurs instruments de coopération au développement. Les partenaires agiront pour coordonner et réunir des données pertinentes sur le sujet afin que les décideurs de l'Union européenne puissent les utiliser. L'initiative est totalement soutenue par la Commission européenne, via la Direction Générale Emploi, et par le Parlement européen, qui a adopté une résolution sur le handicap et le développement (19 janvier 2006) enjoignant la Commission et les Etats membres à inclure le handicap dans toutes les futures initiatives géographiques et thématiques de la coopération au développement.

Cette action arrive au moment où les Nations Unies sont sur le point de décider comment inclure un article spécifique sur la coopération internationale dans une nouvelle convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées.

Sur les 500 millions de personnes handicapées vivant dans les pays en voie de développement, seulement 3-4 % d'entre eux bénéficient d'initiatives de coopération au développement. La grande majorité de ces personnes reste prisonnière du cercle vicieux de la pauvreté et du handicap. Les personnes souffrant de problèmes de santé mentale ne sont pas du tout prises en compte.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Isabelle Wahedova de Light for the World, Tél: +322 275 0085, Email: isabelle.wahedova@light-for-the-world.net (ou) wahedova@centrum.cz

Source: Forum Européen des Personnes Handicapées

Événements «Mad Pride» pour 2006

Des projets sont en cours pour organiser différents événements «Mad Pride» 2006 en Irlande, aux Etats-Unis, au Canada, en France et même en Afrique (Ghana).

La «Mad Pride» célèbre la créativité, la force et la résilience de l'esprit humain. Elle permet de donner la parole aux survivants de la psychiatrie et de sensibiliser le public via diverses activités comme l'art, le théâtre, la musique, la poésie, les contestations et autres. C'est la sixième année que MindFreedom, une organisation sans but lucratif de défense des droits de l'homme, aide à la promotion internationale des événements de la «Mad Pride».

La «Mad Pride» aide à contre balancer la discrimination et les préjugés qui existent souvent envers les personnes qui ont connu la détresse mentale et la différence. La «Mad Pride» lutte pour l'intégration économique, sociale, environnementale et culturelle des usagers et des survivants de la psychiatrie dans l'ensemble de la société. Les positions de la «Mad Pride» sont souvent utilisées pour attirer l'attention sur les violations passées et actuelles des droits de l'homme dans le système de la santé mentale.

La «Mad Pride» peut se célébrer à tout moment, mais a souvent lieu en juillet, en général autour du 14 juillet, qui marque l'anniversaire de la prise de la Bastille à Paris (France) en 1789. Depuis deux siècles, la prise de la Bastille est le symbole universel de la libération. Lors de cette prise, deux prisonniers détenus uniquement en raison de leur mauvaise santé mentale ont été libérés.

La «Mad Pride» 2005 a vu l'organisation d'événements dans 4 pays, notamment des représentations théâtrales, un film documentaire, des parodies de la "normalité", un événement musical, une parade, et d'autres activités.

Les pays qui ont organisé des événements «Mad Pride» au cours des dernières années sont le Royaume-Uni, la France, le Canada et les Etats-Unis.

Pour consulter des photos et des reportages à ce sujet, ainsi que sur les Mad Pride antérieures, visitez le site web de Mindfreedom:

<http://www.mindfreedom.org/mindfreedom/madpride/index.shtml>

Si vous souhaitez programmer des événements pour la Mad Pride 2006, merci d'envoyer vos annonces et nouvelles à ce sujet à office@mindfreedom.org

Création d'un Centre National de Documentation sur le Handicap en Norvège

Le 6 avril 2006 a été célébrée l'ouverture officielle du nouveau centre national de documentation sur le handicap en Norvège.

Le centre national de documentation sur le handicap a été créé en 2005 sous les auspices du ministère du travail et des affaires sociales. Le but du centre de documentation est de rassembler des données et de diffuser des informations sur les conditions de vie des personnes handicapées.

Les groupes cibles pour les activités du centre de documentation sont les autorités décisionnelles, les organisations de personnes handicapées, les chercheurs et toute les personnes intéressées par ces sujets.

Le but principal est d'améliorer les connaissances sur la situation des personnes handicapées.

Pour de plus amples informations (en anglais): le site internet du Centre National de Documentation, <http://www.dokumentasjonssenteret.no/index.php/plain/english>

Source: Forum Européen des Personnes Handicapées

Formation ULYSSE-MINKOWSKA à Bruxelles

ULYSSE asbl, Service d'Accompagnement Psychosocial pour Personnes Exilées (Belgique), organise en partenariat avec le Centre Française MINKOWSKA deux journées de formation, lundi 29 et mardi 30 mai 2006, sur le thème: «*La santé mentale des personnes exilées en Europe. Journées de formation aux pratiques cliniques transculturelles*»

Cette formation sera dispensée dans les locaux de l'association Ulysse, avenue Jean Volders 11, 1060 Bruxelles (Belgique).

Elle consistera en un double éclairage sur la thématique proposée, grâce aux échanges de deux équipes, française et belge. Elle impliquera une réflexion sur la problématique, la mutualisation des pratiques innovantes, et la co-construction d'un modèle d'intervention.

Pour de plus amples informations: le portail internet Santé Mentale et Cultures du Centre MINKOWSKA, http://www.minkowska.com/article.php?id_article=2440

XI. SITES INTERNET

Débat en ligne sur le future de l'Europe

La Commission européenne a lancé le 27 mars 2006 un forum de discussion en ligne sur le futur de l'Europe, en 20 langues.

Cette discussion, à laquelle tous les citoyens sont invités à se joindre, s'inscrit dans le cadre du «Plan D» comme Dialogue, Démocratie et Débat, en réponse à l'appel du Conseil de l'Union européenne pour une période de réflexion à la suite des votes négatifs en France et aux Pays-Bas sur le projet de Traité Constitutionnel.

Pour l'heure, la discussion est articulée autour de trois grands thèmes:

- le développement économique et social de l'Europe;
- la perception de l'Union européenne et de ses missions;
- les frontières de l'Europe et son rôle dans le monde.

Pour nourrir le débat sur l'avenir de l'Union et participer au forum de discussion:

http://europa.eu.int/debateeurope/about_fr.htm

Deuxième E-bulletin de l'ESN sur l'inclusion Sociale

La deuxième édition de l'e-bulletin du Réseau Social Européen (European Social Network - ESN), consacrée à la promotion de l'inclusion sociale, vient d'être publiée.

Elle contient quelques exemples de bonne pratique dans le domaine de l'inclusion sociale, fournis par des membres de l'ESN originaires de Suède, de France et d'Italie. Elle met également l'accent sur les processus de consultation pour les Plans d'Action Nationaux pour l'inclusion sociale.

Pour accéder à ce e-bulletin (en anglais): http://www.socialeurope.com/communiqu/ESN_Inclusion_newsletter_March06.htm

Un moteur de recherche sur les droits de l'homme

Mandat international, la Fondation pour la Coopération Internationale, a lancé un nouveau moteur de recherche sur la législation et les droits de l'homme au niveau international. Cet outil extrêmement utile permet aux chercheurs de rechercher parmi 250 conventions internationales, analysées article par article. Il permet d'accéder directement aux articles clés, aux obligations individuelles des pays, aux coutumes et réserves

pertinentes, ainsi qu'à l'état de la ratification pour chaque pays.

Le moteur de recherche est accessible sur <http://www.whatconvention.org/>
Les langues utilisées sur le site sont l'anglais, le français et l'espagnol.

XII. PUBLICATIONS

Inégalités dans la santé en Europe: documents clés

Faire face aux inégalités en matière de santé était le thème clé pour la santé durant la présidence britannique de l'Union européenne en 2005. Presque tous les problèmes de santé et les causes principales de décès prématuré, comme les maladies cardiovasculaires et le cancer, sont plus couramment observés chez les personnes ayant un niveau peu élevé de formation, de revenus et d'emploi. La différence au niveau de l'espérance de vie est de cinq ans ou plus. Il est essentiel de réduire ce fossé dans les pays et de faire en sorte qu'une bonne santé devienne une réalité pour tous si nous voulons créer une Europe de justice sociale et de prospérité.

Dans le cadre de sa présidence, le Royaume-Uni a demandé deux rapports:

- "Inégalités en matière de santé: profil de l'Europe": l'objectif de cette étude indépendante est d'apporter les preuves de l'existence d'inégalités socio-économiques dans la santé dans l'Union européenne et chez ses voisins immédiats. Le rapport présente des données sur les inégalités en matière de mortalité dans 21 pays, en matière d'auto-évaluation de la santé dans 19 pays et en matière de tabagisme dans 24 pays. Le rapport indique clairement que des progrès ont été réalisés, mais que de nombreux problèmes persistent.
- "Inégalités en matière de santé: un défi pour l'Europe": ce rapport indépendant passe en revue les politiques et les stratégies au niveau national qui ont été ou vont être mises en place pour lutter contre les inégalités dans le domaine de la santé. Il montre que les stratégies pour réduire les différences en santé entre les Etats membres en sont à des stades divers et que, même si des progrès sont remarqués, de nombreux enjeux persistent.

Pour télécharger ces rapports sur le site internet de la DG Santé et Protection des Consommateurs (en anglais):

"Health Inequalities: Europe in Profile":

http://europa.eu.int/comm/health/ph_determinants/socio_economics/documents/ev_060302_rd06_en.pdf

"Health Inequalities: a Challenge for Europe":

http://europa.eu.int/comm/health/ph_determinants/socio_economics/documents/ev_060302_rd05_en.pdf

Rapport d'Inclusion Europe sur la pauvreté et le handicap intellectuel en Europe

Un nouveau rapport sur "La pauvreté et le handicap intellectuel en Europe", publié par Inclusion Europe, montre que les personnes déficientes intellectuellement et leurs familles ont un taux de chômage plus élevé et des revenus plus bas par rapport à la moyenne de la

population, ainsi que des difficultés d'accès à l'éducation traditionnelle et aux soins de santé. La pauvreté et le handicap se renforcent l'un l'autre, augmentant ainsi la vulnérabilité et l'exclusion des personnes handicapées et de leurs familles.

Le rapport présente aussi des actions à mettre en place pour améliorer la situation des personnes déficientes intellectuellement et celle de leurs familles qui vivent dans la pauvreté. Toutes les parties prenantes et les décideurs de tous les niveaux doivent contribuer à la résolution de ce problème.

Le rapport montre que la pauvreté est un problème pour les personnes déficientes intellectuellement et pour leurs familles dans tous les pays européens, dans les pays membres de l'Union européenne (UE), ainsi que dans les pays candidats ou hors UE. Selon les membres d'Inclusion Europe, les raisons du chômage et de l'exclusion sociale ne résident pas en premier lieu dans le manque de capacités des personnes handicapées, mais plutôt dans les attitudes négatives des employeurs et des autres citoyens. En comparaison avec d'autres groupes de personnes handicapées, les personnes déficientes intellectuellement ont plus de risques de chômage, de difficultés d'accès à l'éducation ou d'exclusion de la vie en société.

Le rapport européen sera repris dans le "Rapport général sur la pauvreté et le handicap intellectuel" qui sera présenté lors du Congrès mondial d'Inclusion International à Acapulco, au Mexique, en novembre 2006.

Pour commander des exemplaires du rapport (disponible en anglais, français et Russe) contactez Inclusion Europe à information@inclusion-europe.org

Contre-évaluation par les Pairs de la FEANTSA sur les Coopératives Sociales

La FEANTSA, la Fédération européenne des Associations Nationales travaillant avec les Sans-abris, a récemment publié sa contre-évaluation par les pairs, «Coopératives Sociales: Un bon modèle pour l'intégration sociale par l'emploi des personnes sans-abri souffrant de problèmes de santé mentale?». La FEANTSA a, en effet, été invitée par la Commission européenne à faire partie de cette évaluation par les pairs, afin d'apporter au débat sur l'établissement de coopératives sociales en Grèce le point de vue des organisations fournisseuses de services qui travaillent avec les personnes sans-abri.

Le rapport examine les questions suivantes:

- le rôle du logement par rapport à l'emploi;
- la nécessité de diagnostiquer la maladie mentale;
- le problème du double diagnostic et des besoins multiples;
- l'exigence de groupes soigneusement constitués;
- l'importance d'éviter la création d'un marché de l'emploi ghettoïque.

Pour télécharger la Contre-évaluation par les Pairs de la FEANTSA (en anglais):

<http://www.feantsa.org/files/Health%20and%20Social%20Protection/Policy%20Statements/FINAL%20FEANTSA%20Shadow%20Peer%20Review%20sept%2006.doc>

XIII. EVENEMENTS A VENIR

12-13 mai 2006

Conférence "L'Europe sans asiles de fous" (Hrastovec, Slovénie)

L'Association Alpe Adria pour la Promotion de la Santé Mentale, le Réseau International sur la Collaboration en Santé Mentale, la Psychiatrie Démocratique Européenne, la Maison de Soins Sociaux de Hrastovec et l'université de Ljubljana (Faculté du travail social) organisent une conférence sur le thème "L'Europe sans asiles de fous, Risque – une opportunité et non une menace: Encourager la capacité à prendre des risques dans la communauté de la santé mentale". La réunion aura lieu à Hrastovec (Slovénie) les 12-13 mai 2006.

Pour de plus amples informations: personnes de contact, Petra Hameršak (petra.hamersak@hrastovec.org) et Vito Flaker (vito.flaker@fsd.uni-lj.si)

NOUVEAU!! 15-16 mai 2006

Conférence de la Présidence autrichienne de l'Union européenne «Les défis de la démocratie participative dans une Europe élargie», Vienne (Autriche)

Le Conseil consultatif pour les questions économiques et sociales autrichien, en collaboration avec le Comité économique et social européen, organise une conférence internationale au cours de la Présidence autrichienne de l'Union, pour débattre autour de la notion de démocratie participative, du modèle social européen, et du rôle des partenaires sociaux et des organisations représentatives à cet égard.

Les langues de la conférence seront le français, l'allemand et l'anglais.

Pour accéder au projet de programme de la conférence: http://www.esc.eu.int/documents/programme_Vienne_15_05_06_fr.pdf

Pour de plus amples informations: le site web du Comité économique et social européen, http://www.esc.eu.int/index_fr.asp

17 mai 2006

Séminaire de l'ECCL "Le Droit de vivre dans la Communauté", Bruxelles (Belgique)

Le séminaire offrira aux participants l'opportunité de réfléchir et de discuter des problématiques clés et des défis posés par le développement en Europe, pour les personnes handicapées, de services basés dans la communauté qui soient complets et de qualité. Ceux qui sont impliqués dans la promotion, le développement ou la fourniture de services basés dans la communauté pourront saisir cette occasion pour partager leurs expériences ainsi que des exemples de bonnes pratiques, d'identifier les obstacles existants et de développer des recommandations pour la future stratégie sur la désinstitutionalisation.

Pour de plus amples informations sur le séminaire: personne de contact, Ines Bulic, E-mail coordinator@community-living.info, Tél + 36 1 235 6184.

18-20 mai 2006

Congrès d'Inclusion Europe «L'Europe en action 2006»

Ce congrès permettra aux participants de partager leurs idées sur la formation continue pour les adultes présentant un handicap intellectuel.

La conférence identifiera les objectifs et les besoins en formation pour les adultes à tous les âges de la vie. Plusieurs modèles de formation pour adulte y seront présentés dans l'intention de s'en inspirer et de donner des exemples de bonnes pratiques.

Vous trouverez un programme détaillé mis à jour, un formulaire d'inscription, ainsi que des informations pratiques sur le site de la conférence:

<http://www.inclusion-europe.org/europeinaction/index.htm>

ou vous pouvez contacter le Secrétariat d'Inclusion Europe, E-mail secretariat@inclusion-europe.org

24-26 mai 2006

14ème conférence internationale de HPH, "Intégrer la promotion de la santé, la prévention, le traitement et les soins des maladies chroniques dans le système de santé", Palanga (Lituanie)

La conférence est accueillie par le réseau lituanien des hôpitaux de promotion de la santé (HPH).

Les sujets principaux de la conférence seront:

- le besoin d'action pour les maladies chroniques;
- intégrer le traitement, les soins, la prévention et la promotion de la santé pour les maladies chroniques dans les services hospitaliers pour un résultat optimal;
- intégrer les interventions sur les maladies chroniques dans tous les services;
- intégrer une action sur les facteurs déterminants des maladies chroniques dans les établissements.

Personne de contact: Gabriele Bocek, hph.soc-gruwi@univie.ac.at, Tél +43 1 4277 48282

28 mai-2 juin 2006

4è Congrès international de la francophonie en prévention du suicide, Montréal (Canada)

Ce congrès, organisé principalement par l'Association québécoise de prévention du Suicide (AQSP), se tiendra sous le thème «Suicide et Trauma: nouveaux regards».

Les conférences plénières du matin se verront réservées à des conférenciers issus de disciplines différentes, dont la philosophie, psychologie, l'anthropologie... Lors des après-midi des conférences parallèles avec des spécialistes du suicide et du trauma, des chercheurs du domaine, des intervenants et des cliniciens seront proposées.

Pour plus d'informations, notamment sur les modalités d'inscription au congrès: site internet du congrès, <http://www.aqps.info/>

NOUVEAU!! 31 mai – 3 juin 2006

Conférence "La Santé Mentale dans la Société civile"

L'objectif de la conférence est d'initier une discussion sur les conditions, l'histoire et le futur de la psychiatrie dans différents pays. Un des supports les plus importants sur lequel le travail doit se construire est le Plan d'Action approuvé à la Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à Helsinki en janvier 2005.

La conférence devrait être intéressante pour les psychiatres, les autres professionnels, mais également les décideurs politiques et journalistes spécialisés en santé, en particulier dans les pays qui sont actuellement en transition.

Les sessions plénières seront traduites en anglais et en russe. Les groupes de discussion seront traduits simultanément consécutivement. De la documentation sera mise à disposition en ligne.

Pour de plus amples informations: le site web de la conférence, <http://www.phil.gu.se/sffp/kaliningrad.pdf>, ou envoyez un E-mail à mhconference2006@mail.ru

6-8 juin 2006

Conférence thématique de l'association mondiale de la psychiatrie sur les traitements coercitifs en psychiatrie, Dresde (Allemagne)

Le but principal de cette conférence est de faire un état des lieux des différentes parties intéressées, ce qui se fera par des exposés en séance plénière, des symposiums, des ateliers, des cours et des séances d'affiches.

Différents sujets seront étudiés: épidémiologie des différentes méthodes de traitement coercitif; problèmes cliniques des différents traitements coercitifs; usage de mesures coercitives dans des établissements spécialisés en soins de santé (mentale); législation en santé mentale sur les traitements coercitifs; aspects éthiques du traitement coercitif...

Pour de plus amples informations: le site web de la conférence, http://www.wpa2007dresden.org/frs_index.asp

NOUVEAU!! 6-16 juin 2006

Cours d'été 2006 sur la discrimination fondée sur le handicap, Galway (Irlande)

Les deuxièmes cours d'été annuels consacrés à la législation sur la discrimination fondée sur le handicap auront lieu à l'Université Nationale d'Irlande, à Galway, les 6-16 juin 2006. Ils seront organisés par la Faculté de droit de l'Université Nationale d'Irlande, et cofinancés par la Commission européenne.

Le principal sujet de ces cours d'été sera la directive cadre européenne sur l'emploi, qui prohibe toute discrimination à l'égard des personnes handicapées (parmi d'autres) dans le monde du travail au sens large. Les cours d'été sont destinés aux avocats et juristes d'organisations non gouvernementales (ONG) intéressés par la mise au point de stratégies-tests orientées sur le handicap au regard de la directive. Il s'agit également de rendre l'information accessible au public non-juriste; ces cours ont ainsi attiré par le passé des ONG intéressées par l'utilisation de la législation comme moyen de faire avancer les droits des personnes handicapées.

Les cours en eux-mêmes seront dispensés par des praticiens de renom spécialisés en la matière, ayant plaidé devant une grande variété de tribunaux, aux niveaux international, européen, et national.

Pour de plus amples informations: le site internet des cours d'été, www.eusummerschool.info

7-9 juin 2006

1ère Conférence Internationale de la Fondation Asklepios (Athènes, Grèce)

La première conférence internationale de la Fondation Askepios se tiendra à Athènes sur le thème «Inclusion

sociale en Europe: Perspectives et développements dans la psychiatrie sociale», pour célébrer le 25ème anniversaire de la Société Hellénique de Psychiatrie Sociale et de Santé Mentale.

La Fondation Askepios est un partenariat européen dédié à l'amélioration, la réforme et la promotion de soins de santé de qualité dans les domaines de la santé mentale et du handicap. Elle soutient les droits de tous les citoyens à une pleine inclusion sociale, et à un traitement digne en tant que personne indépendante au sein de la société.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Maria Margeti, Tel +30 210 7665822, E-mail maria@invgolf.com

NOUVEAU!! 8-9 juin 2006

Conférence Européenne sur le Vieillissement et le Handicap, Graz (Autriche)

Dans le cadre de la présidence autrichienne de l'Union européenne des réseaux européens qui comptent parmi les plus importants ont joint leurs efforts à ceux des plateformes autrichiennes d'organisations non gouvernementales pour organiser une conférence européenne.

Le nombre de personnes âgées et de personnes handicapées qui prennent de l'âge s'accroît rapidement en Europe. C'est pourquoi la Commission européenne attache de plus en plus d'attention à cette problématique et a récemment publié un Livre Vert sur le changement démographique. Une chose devient particulièrement claire: les efforts de tous les Etats membres européens doivent être plus soutenus si nous voulons répondre les défis posés par le vieillissement exponentiel de notre population. Ceci est particulièrement vrai s'agissant des personnes handicapées, dont les besoins ne sont pas toujours couverts par les services existants.

La conférence «Vieillissement et Handicap – les personnes handicapées prennent de l'âge, les personnes qui prennent de l'âge deviennent handicapées» est destinée aux représentants des personnes handicapées et de leurs familles, aux fournisseurs de services et personnels qualifiés, aux autorités concernées à différents niveaux, aux chercheurs et politiciens.

L'objectif est de donner une vue d'ensemble des règles du jeu en la matière en Europe, de montrer le chemin à suivre, d'échanger des modèles de bonne pratique et de lancer une déclaration de Graz.

La conférence commencera par une perspective générale sur le vieillissement et le handicap et se poursuivra par une présentation plus en profondeur de la situation des personnes ayant un retard mental.

Pour de plus amples informations: le site internet de la conférence, <http://www.ageing-and-disability.com/aad/index.php?&lang=en>

12-16 juin 2006

15ème Congrès International sur la psychothérapie de la Schizophrénie et autres Psychoses (Madrid, Espagne)

Le 15ème congrès international de l'ISPS (International Society for the Psychological Treatments of Schizophrenia and Other Psychoses) tournera autour du thème "Améliorer les services et aider les personnes et les familles qui ont des problèmes psychotiques ". Ce sera l'occasion de

célébrer le 50ème anniversaire de l'ISPS et les 100 ans de la psychothérapie de la schizophrénie.

Les participants à ce forum pourront expliquer et faire connaître l'intérêt croissant et l'enthousiasme pour une approche plus globale de la schizophrénie et des autres troubles psychotiques, et pour la mise en place de programmes psychothérapeutiques et psychosociaux plus larges, plus complets et plus efficaces.

Les professionnels de la santé mentale et les membres des associations impliquées et intéressées sont les bienvenus.

Pour de plus amples informations: le Secrétariat de la Conférence, Tél. +34 91 531 94 49, E-mail congresos.mad@viajesiberia.com, ou visitez le site internet de la conférence <http://www.ispsmadrid2006.com>

15-17 juin 2006

5è Conférence de Recherche et de Promotion de la Santé des Pays Nordiques (Esbjerg, Danemark)

Des chercheurs en promotion de la santé, des économistes de la santé, des analystes du droit et de la politique, des experts en études d'impact sur la santé et d'autres personnes ayant un intérêt à la recherche en santé et en changement institutionnel sont invités à venir au Danemark pour échanger et partager leurs idées sur le thème de la conférence.

Adresse e-mail du bureau de la conférence: 5NHPRC@health.sdu.dk

Pour de plus amples informations sur la conférence: <http://www.5nhprc.sdu.dk/>

19-21 juin 2006

14ème conférence européenne sur les Services sociaux à Vienne (Autriche)

Le thème général de la conférence, préparée par le réseau social européen, sera «*Les jeunes et les vieux dans une Europe en mutation: le défi démographique pour les soins sociaux et la santé*».

Des ateliers constitueront la partie principale de la réunion, pour mettre en lumière les projets de recherche et les travaux pratiques qui sont d'un intérêt direct pour les personnes qui travaillent dans la prestation de services.

Personne de contact: Sarah Wellburn, Tel +44 (0)1273 549817, Fax +44 (0)1273 549317, e-mail sarah.wellburn@socialeurope.com

21-25 juin 2006

6è Assemblée Mondiale du CIVICUS - «Agir Ensemble pour un Monde Equitable» (Glasgow, Ecosse)

Afin d'avancer et de rebondir sur le succès des précédentes assemblées mondiales du CIVICUS, le thème général de l'Assemblée Mondiale du CIVICUS de 2006 sera «*Agir ensemble pour un Monde Equitable*». Ce thème général sera traité par le biais de 4 sous thèmes: Justice Civile, Justice Politique, Justice Economique, Justice Sociale.

Envoyez toutes vos questions à civicusassembly@scvo.org.uk.

Plus d'informations sur le site internet de CIVICUS: www.civicus.org

NOUVEAU!! 26-28 juin 2006

Conférence annuelle de Social Firms UK 2006, «Dessignons le futur:Emploi aidé - Entreprises florissantes», Université de Warwick (Royaume Uni)

La conférence annuelle de Social Firms UK est l'occasion, pour ceux qui s'intéressent à la création d'entreprises de qualité pour les personnes handicapées et ceux désavantagés par leur mauvaise santé mentale, de se réunir et de mettre en commun des idées et des initiatives sur le développement d'entreprises sociales. La conférence de 2006 devrait permettre une discussion très large sur les entreprises sociales, et plus particulièrement celles qui oeuvrent à la fourniture de services aux personnes handicapées. Bien qu'une grande partie du programme soit tournée vers le futur, il sera possible de passer en revue et d'apprendre des expériences menées sur le terrain, autant celles qui ont réussi que celles qui ont échoué, dans le secteur des entreprises sociales. Seront aussi abordé, entre autres, le partage des résultats relatifs au développement de la franchise et la reproduction de programme par Social Firms UK, et le partage d'idées pour de futures initiatives d'expansion.

Le programme, varié et presque exhaustif, est destiné à un public diversifié: membres de Social Firms UK ou d'entreprises sociales, fournisseurs de services de travail (agences d'emploi aidé, entreprises aidées, Jobcentre Plus) et entrepreneurs.

Pour de plus amples informations: le site internet de Social Firms UK,

<http://www.socialfirms.co.uk/events/index.php/Event21.html>

10-13 juillet 2006

2ème édition du Forum Mondial des Droits de l'Homme, Nantes (France)

Le 2ème Forum Mondial des Droits de l'Homme se tiendra à Nantes. L'ouverture officielle aura lieu le lundi 10 juillet, et elle sera suivie par trois journées de travail (du mardi 11 au Jeudi 13 juillet). Cette deuxième édition du forum de Nantes sera organisée par la Cité Internationale des Congrès de Nantes, sous la haute responsabilité et le soutien financier de la Métropole de Nantes, la zone urbaine de Nantes.

Trois sujets principaux seront abordés:

- 1 Discriminations et diversité dans un contexte mondial de diversité des cultures;
- 2 Globalisation économique et droits de l'homme;
- 3 Responsabilités et solidarités.

Pour de plus amples informations: site web du forum, http://www.forum-humanrights.org/index_e_2006.php

8 septembre 2006

1er Séminaire International sur l'Intervention postérieure au Suicide, Portoroz (Slovénie)

Ce séminaire sera organisé en tant que première du 11ème Symposium Européen sur le Suicide et sur les Comportements Suicidaires, les 9-12 septembre.

Le programme offrira un état des lieux du secteur de post-intervention, incluant la recherche, la pratique, et des perspectives pour de futurs développements.

Des experts sélectionnés présenteront différents sujets, qui seront suivis par des discussions en groupe, permettant ainsi aux participants de

s'engager pleinement dans la discussion et d'apporter leur expertise et leur expérience.

Un formulaire d'inscription est disponible sur www.esssb11-slo.org et peut être envoyé par e-mail à organising@esssb11-slo.org

Pour de plus amples informations : le site internet du séminaire, www.esssb11-slo.org

18-24 septembre 2006

«Voile en tête 2006», entre Marseille, La Ciotat, les îles du Frioul, Martigues, les Calanques... (France)

«Voile en tête» est une manifestation nautique de dimension européenne, organisée sous l'égide de «Sport en tête», l'Union Européenne des Activités Physiques et Sportives en Santé Mentale.

Plus d'information sur http://www.sportez-vous-bien.com/v06_intro.html

1er octobre 2006

Symposium européen "Améliorer la vie des jeunes qui ont des handicaps intellectuels dans les domaines de la santé, de l'inclusion sociale et du sport", en conjonction avec les Jeux Olympiques Européens Spéciaux pour les Jeunes (Rome, Italie)

Un Symposium européen est mis en place dans le cadre des Jeux Olympiques Européens Spéciaux pour les Jeunes- Rome 2006, pour discuter et présenter les problèmes rencontrés par les jeunes ayant des handicaps intellectuels dans les domaines de la santé, de l'inclusion sociale (en mettant l'accent sur l'éducation inclusive), du sport et de l'éducation physique.

Les invités seront des ministres et des représentants des gouvernements dans la santé, les services sociaux l'éducation, la jeunesse et les sports; des membres du Parlement européen et de la Commission européenne; des dirigeants d'associations de familles travaillant au service des jeunes ayant des handicaps intellectuels; des départements universitaires; des organisations non gouvernementales européennes et nationales.

Pour des informations sur le symposium, y compris sur l'inscription: personne de contact, Michel Deurinck, Tél. +32 2 538 80 68, E-mail

MDeurinck@specialolympics.org, ou visitez le site internet des Jeux Olympiques Spéciaux, <http://www.specialolympicseyg.org/indexeyg.php>

5-7 octobre 2006

9ème Conférence sur les drogues et la prévention des infections en Prison, "Du principe d'équivalence à la pratique des soins: combler le fossé" (Ljubljana, Slovénie)

La conférence de cette année offrira la possibilité d'un dialogue sur le développement et la mise en place effective de politiques et de services de prévention de la toxicomanie et de promotion de la santé pour ceux qui sont en contact avec le système judiciaire.

Pour de plus amples informations: le secrétariat de la conférence, Tél. +48 (0) 22 640 82 71, E-mail info@endipp.net, ou visitez le site web de la conférence http://endipp.net/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=26&Itemid=55

11-13 octobre 2006

Quatrième Conférence mondiale sur la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux et comportementaux, "Développer la Résilience et la force au cours de la vie", Oslo (Norvège)

L'objectif de la conférence est de soutenir les professionnels, les scientifiques, les défenseurs, les organisations d'usagers et les décideurs politiques, dans leur effort collectif pour promouvoir la santé mentale et prévenir les troubles mentaux dans leurs communautés et dans leurs pays. Une promotion et une prévention effectives en santé mentale exigent de mettre ensemble la bonne science, la bonne politique, la bonne pratique et l'expérience de l'apprentissage.

La conférence se propose d'incorporer des contributions de plusieurs disciplines, cultures et contextes. Son succès dépendra des présentations multidimensionnelles et des débats.

Pour de plus amples informations:

<http://www.worldconference2006.no/>

18-21 octobre 2006

7ème Conférence européenne sur la Promotion de la Santé et l'Éducation à la Santé, "Mondialisation et Équité: Conséquences pour les Politiques et Pratiques de Promotion de la Santé" (Budapest, Hongrie)

Cette conférence permettra d'examiner les différents aspects de la mondialisation et des inégalités dans le domaine de la santé. L'objectif de la conférence est d'offrir une plateforme pour l'analyse et la discussion des inégalités dans la santé au niveau mondial et communautaire aux acteurs clés de la promotion et de l'éducation à la santé en Europe. Pendant quatre jours les participants pourront échanger des informations sur la promotion de la santé et ses problèmes, la recherche continue, les preuves existantes et les expériences pratiques.

Pour de plus amples informations: le secrétariat de la conférence, Tél. +36 1 311 66 87, E-mail congress@motesz.hu, ou visitez le site web de la conférence www.motesz.hu

19-20 octobre 2006

3ème Convention entre trois pays sur les soins en psychiatrie- "Wissen schafft Pflege - Pflege schafft Wissen: Psychiatrische Pflege als Praxis und Wissenschaft", 19.-20. octobre 2006, Vienne

Le but de cette convention est de partager et de promouvoir les connaissances actuelles en matière de soins psychiatriques: contributions sur l'application de la théorie et de la recherche; sur les recherches en matière de problèmes de pratiques et d'interventions; sur les pratiques innovantes; autres contributions.

Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez envoyer des résumés de vos contributions et vous inscrire à cet événement.

Personne de contact: Nico Oud, nico.oud@freeler.nl, Tél +31 (0)20 409 0368

Pour de plus amples informations: le site web de la conférence,

<http://www.oudconsultancy.nl/dreilander/index.html?1140446978484>

22-25 octobre 2006

**23^e Conférence Internationale de l' ISQua,
"Améliorer les soins de santé: l'enjeu du
changement continu" (Londres, Royaume Uni)**

Sur le thème «Améliorer les soins de santé: l'enjeu du
changement continu», ce programme
multidisciplinaire sur la qualité des soins de santé sera
très utile pour les décideurs politiques de la santé, les
planificateurs, les professionnels, les prestataires, les
patients et leurs représentants.

Questions seulement par e-mail: isqua@isqua.org , Tél
+61 3 9417 6971, Fax +61 3 9417 6851

Pour de plus amples informations: site web de l'ISQua:
www.isqua.org

NOUVEAU!! 16 février 2007

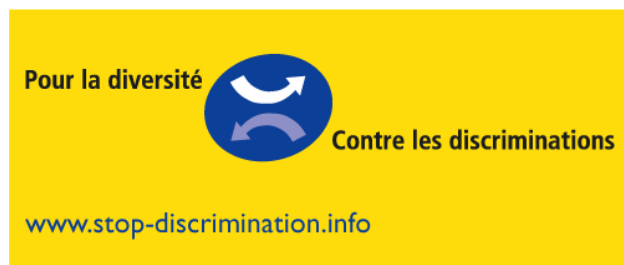
**Symposium européen de l'AEP et de l'USF
«PSYCHIATRIE – PSYCHOLOGIE –
PSYCHOTHERAPIE: Similarités et Différences»,
Vienne (Autriche)**

L'Association Européenne de Psychothérapie (AEP), en
collaboration avec l'Université Sigmund Freud (USF)
organise un Symposium européen sur le thème
«PSYCHIATRIE – PSYCHOLOGIE – PSYCHOTHERAPIE:
Similarités et Différences», à l'Université Sigmund
Freud de Vienne.

L'AEP représente 128 organisations issues de 41 pays
européens et plus de 120 000 psychothérapeutes.
Basée sur la «Déclaration de Strasbourg sur la
Psychothérapie de 1990», l'AEP prône le respect de
standards élevés de formation et d'une approche
scientifique pour une pratique libre et indépendante de
la psychothérapie.

Pour s'inscrire à la conférence: envoyez un E-mail à
eap.headoffice@europsyche.org

Pour de plus amples informations: le site internet de
l'EAP, <http://www.europsyche.org>



**Vous souhaitez partager des informations,
annoncer quelque chose ou contribuer au bulletin
de SME?**

Merci d'envoyer cela à info@mhe-sme.org

SANTÉ MENTALE EUROPE s'engage dans:

La promotion de la santé mentale et la prévention de la détresse mentale

La protection des droits des personnes souffrant de problèmes de santé mentale

La suppression de la stigmatisation et de la discrimination

L'assurance d'un partage équitable des ressources pour la santé mentale

Vous partagez notre vision ? Alors rejoignez SANTÉ MENTALE EUROPE dès à présent et vous renforcerez la voix de la santé mentale en Europe

Prénom:

Nom de famille:

Adresse:

Ville:

Pays:

Tél.:

Fax:

E-mail:

Organisation:

Date:

Numéro de compte:

Coordonnées de la banque:

A renvoyer à l'adresse suivante:

Mental Health Europe
Santé Mentale Europe
Boulevard Clovis 7, B – 1000 Bruxelles
Fax: +32-2-280 16 04
E-mail: info@mhe-sme

